

Canton de Berne

2364

Commune de TRAMELAN



COMMUNE
DE
TRAMELAN



COMMUNE DE
SAICOURT

PARC ÉOLIEN DE LA MONTAGNE DE
TRAMELAN

DOSS. APPROUVÉ

PIÈCES N°2364-2374

PERMIS DE CONSTR. « PETITES FRAISES »
Tramelan, le 08.06.2016

Parc éolien de la

Montagne de Tramelan

"Prés de la Montagne - Montbautier"

PQ "Parc éolien de la Montagne de Tramelan"

Demande de Permis de Construire

Accès 'Petites Fraises'



Gleizes



1.0	Demande de permis de construire	<input checked="" type="checkbox"/> Demande de permis de construire <input type="checkbox"/> Demande de permis général	Commune n°: _____ Réception: _____
------------	--	---	---------------------------------------

L'administration communale compétente vous fournira les données nécessaires pour remplir les formulaires de demande de permis de construire (plan de zones, règlement communal de construction, recensement architectural, zones de danger, sites [potentiellement] contaminés, etc.).

Types de permis de construire / Conseils pratiques

NPA / Commune: 2720 Tramelan Coordonnées planimétriques: voir plans annexés
 Rue / Lieu-dit: Prés de la Montagne, (accès parc) N°: _____ Parcelle(s)/Droit de superficie n°(s): 3056/1087

Maître d'ouvrage (nom, adresse, personne de référence): Téléphone 058 477 62 83
 BKW Energie AG, Viktoriaplatz 2, 3000 Bern 25 Télécopie 058 477 58 75
 Julien Galley Courriel julien.galley@bkw.ch

Représentant(e) avec procuration (nom, profession, adresse, personne de référence): Téléphone _____
 _____ Unité francophone de
 _____ Office des affaires
 _____ communales et de
 _____ l'organisation du territoire
 _____ Hauptstrasse 2 / CP
 _____ 2560 Nidau **07 JUIN 2016**

Le maître d'ouvrage confirme, par sa signature apposée à la page 3, l'octroi d'une procuration générale à la personne susmentionnée.
 La procuration ci-jointe définit la marge de manœuvre dont dispose la personne susmentionnée.

Auteur du projet (nom, profession, adresse, personne de référence): Téléphone 032 487 59 77
 ATB SA, Rue de la Promenade 22, 2720 Tramelan Télécopie 032 487 67 65
 Marcel Baerfuss Courriel marcel.baerfuss@atb_sa.ch

Propriétaire foncier / Propriétaire immobilier (nom et adresse, si pas identique au maître d'ouvrage): Téléphone _____
 Commune de Tramelan, 2720 Tramelan **2365**

Déclaration spontanée en matière de contrôle des constructions:
Personne responsable (nom, profession et adresse): Téléphone 058 477 67 79
 BKW Energie SA / Viktoriaplatz 2 / 3000 Berne 25 Télécopie 058 477 58 75
 Kurt Maegli Courriel kurt.maegli@bkw.ch

Projet de construction

Description: Nouvelle construction Transformation Changement d'affectation Agrandissement Démolition
 Installations techniques Transformation intérieure d'immeubles dignes de protection ou de conservation Autres

Utilisation: Artisanat Agriculture Habitat
 Industrie Prestation de services Autres production d'énergie électrique

Description du projet et de l'utilisation prévue:
 Construction de l'accès routier (en groise) et électrique du parc éolien, place de transbordement provisoire montage et remise en état partielle du site après travaux. L'accès se fera depuis les Reussilles par "Les Petites Fraises" aux Tartins

Utilisation actuelle (en particulier des combles): _____

Fondations Système: coffre en groise

Construction portante Etayage: _____ Parois: _____ Plafonds: _____

Façades Matériel: _____ Couleur: _____

Toit Forme: _____ Inclinaison: _____
 Matériel: _____ Couleur: _____

Damage Pose de pieux Minage

Coûts de construction selon l'article 11, alinéa 1, lettre e DPC fr.: 400000

Coûts de construction totaux, équipement compris, sans l'acquisition du terrain fr.: 500000 fr./m³ Volume bâti (VB) selon SN 504 416 _____ m³

Prescriptions concernant les zones et la protection

Zone d'affectation: zone agricole / ZPS Zone de protection / ensemble bâti selon le recensement architectural (RA) _____

Nombre d'étages admis / classe de construction: _____

Plan de quartier: Montagne de Tramelan

Degré de sensibilité: DS III

Secteur de protection des eaux: A B

ou

Zone de protection des eaux souterraines: S1 S2 S3

Objets dignes de protection Oui Non

Objets dignes de conservation Oui Non

Objet cantonal Oui Non

Observer la notice **2366**

Observer la notice

Site pollué? Oui Non

Observer la notice relative aux projets de construction sur des sites pollués

Aucune preuve nécessaire

Constructions / pieux dans les eaux souterraines ou abaissement de la nappe phréatique? Oui Non

Remplir le formulaire CnP, observer la notice

Aucune preuve nécessaire

Dangers naturels connus ou supposés sur le périmètre en question? Oui Non

Remplir le formulaire "Dangers naturels (DN)"

Aucune preuve nécessaire

Demande de dérogation (joindre motifs sur feuille séparée)

Sont demandées les dérogations aux prescriptions suivantes:

Régl. constr. communal, art. _____ LR/OR, art. _____ LAE, art. _____

LC, art. _____ LRLR, art. _____ Art. 24 ss LAT/81 ss LC

OC, art. _____ OPB, art. _____ Autres LCFo

Indications générales (*si nécessaire, joindre la feuille de calcul)

Raccordement routier: Route communale Route cantonale Accès par le terrain d'autrui

Dimensions principales: Longueur: 1300.0 m Largeur: 4.0 m Hauteur: _____ m

Nombre d'étages complets: _____

Les autres exigences prévues à l'article 11, alinéa 1, lettres f, g et h DPC sont-elles respectées? Oui

*Indication des surfaces: SBP logements: SBP autre: Place de jeux: Surface de détente:

- Existant: _____ m² _____ m² _____ m² _____ m²

- Nouveau: _____ m² _____ m² _____ m² _____ m²

- Total: _____ m² _____ m² _____ m² _____ m²

Surface de terrain prise en compte: 10'600 m²

*Indice d'utilisation: _____ *Indice de surface verte: _____ *Pourcentage de surface bâtie: _____

Ne répondre aux questions ci-dessous que si la surface qui sera définitivement construite ou la surface temporairement requise est supérieure à 2000 m² (cf. guide sur la protection du sol):

Surface de terrain perméable (meuble) requise: 10600 m² Dont surface définitivement construite: 3900 m² Dont surface temporairement requise: 6700 m²

Nombre de logements:	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces	5 pièces	plus de 5 pièces
Existant						
Nouveau						
Total						

*Places de stationnement pour voitures: _____ dont places dans garages ou parkings souterrains: _____

*Places de stationnement pour vélos: _____ dont places couvertes: _____

Garantie juridique en cas de mise à contribution du terrain d'autrui: _____

Annexes à la demande de permis de construire

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> 2.0 Technique | <input type="checkbox"/> 5.4 Raccordement au réseau d'eau |
| <input type="checkbox"/> 3.0 Evacuation des eaux des biens-fonds | <input type="checkbox"/> 5.5 Installations d'eau / d'eaux usées |
| <input type="checkbox"/> 3.2 Entreposage de liquides pouvant polluer les eaux | <input type="checkbox"/> 5.5 ^{autres} Installations d'eau / d'eaux usées |
| <input type="checkbox"/> 3.3 Protection contre l'incendie | <input type="checkbox"/> 5.8 Raccordement au réseau de télécommunication |
| <input type="checkbox"/> 3.5 Protection civile: construction d'abris | <input type="checkbox"/> 6.0 Réclames |
| <input type="checkbox"/> 3.6 Protection civile: dispense de l'obligation de construire des abris | <input type="checkbox"/> E1-E11 Energie 2367 |
| <input type="checkbox"/> 3.7 Prélèvement de chaleur au moyen de collecteurs forés | <input type="checkbox"/> Déc. Déclaration des voies d'élimination |
| <input type="checkbox"/> 4.0 Exploitation, aménagement et transformation d'entreprises et d'installations | <input type="checkbox"/> DirAC Chantiers importants sur le plan de la protection de l'air (chantiers B) |
| <input type="checkbox"/> 4.1 Questionnaire Protection des eaux - Industrie et artisanat | <input type="checkbox"/> DN Dangers naturels |
| <input checked="" type="checkbox"/> 4.2 Constructions selon la loi sur les forêts (LCFo) | <input type="checkbox"/> Bio Sécurité biologique |
| <input type="checkbox"/> 4.3 Hôtellerie - restauration | <input type="checkbox"/> RN Radon |
| <input type="checkbox"/> 4.4 Protection des eaux dans l'agriculture | <input type="checkbox"/> Am Amiante |
| <input checked="" type="checkbox"/> 5.0 Utilisation de terrain public | <input type="checkbox"/> CSO Construction sans obstacle |
| <input checked="" type="checkbox"/> 5.1 Raccordement au réseau électrique | <input type="checkbox"/> CnP Constructions dans les eaux souterraines et abaissement de la nappe phréatique |
| <input type="checkbox"/> 5.2 Raccordement au télé-réseau | <input type="checkbox"/> Autres: _____ |
| <input type="checkbox"/> 5.3 Raccordement au réseau de gaz | |

Autres documents

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Accord des voisins selon l'article 27, alinéa 4 DPC | <input type="checkbox"/> Calcul des places de stationnement |
| <input type="checkbox"/> Droit de voisinage / distance à la limite | <input type="checkbox"/> Calcul des surfaces des places de jeux et des surfaces de détente |
| <input type="checkbox"/> Contrat de servitude | <input type="checkbox"/> Concession pour l'utilisation d'eau |
| <input type="checkbox"/> Procuration du _____ | <input type="checkbox"/> Contenu demande de permis général |
| <input type="checkbox"/> Preuves de protection contre le bruit | <input type="checkbox"/> Concept de protection incendie |
| <input type="checkbox"/> Diagramme d'ombre | <input type="checkbox"/> Signalisation |
| <input type="checkbox"/> Justification des locaux annexes | |

Remarques:

Lieu et date: Tramelan, le 28.03.2016

Le maître d'ouvrage:

L'auteur du projet:



COMMUNE

Le propriétaire foncier:

Le propriétaire immobilier:

TRAMELAN

AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL

LA PRÉSIDENTE

LE CHANCELIER

ATB SA
Ingénieurs-conseils SIA USIC
Case postale 25
2720 TRAMELAN
Tél. 032 487 59 11 Fax 032 487 67 65
e-mail: tramelan@atb-sa.ch

Conformément à l'article 16 DPC, les gabarits doivent être posés au moment du dépôt de la demande de permis de construire et seront maintenus jusqu'à l'entrée en force de la décision concernant le projet. Les travaux ne peuvent pas commencer avant l'entrée en force du permis de construire.

07 JUN 2016

Unité francophone de
l'Office des affaires
communales et de
l'organisation du territoire
Hauptstrasse 2 / CP
2560 Nidau

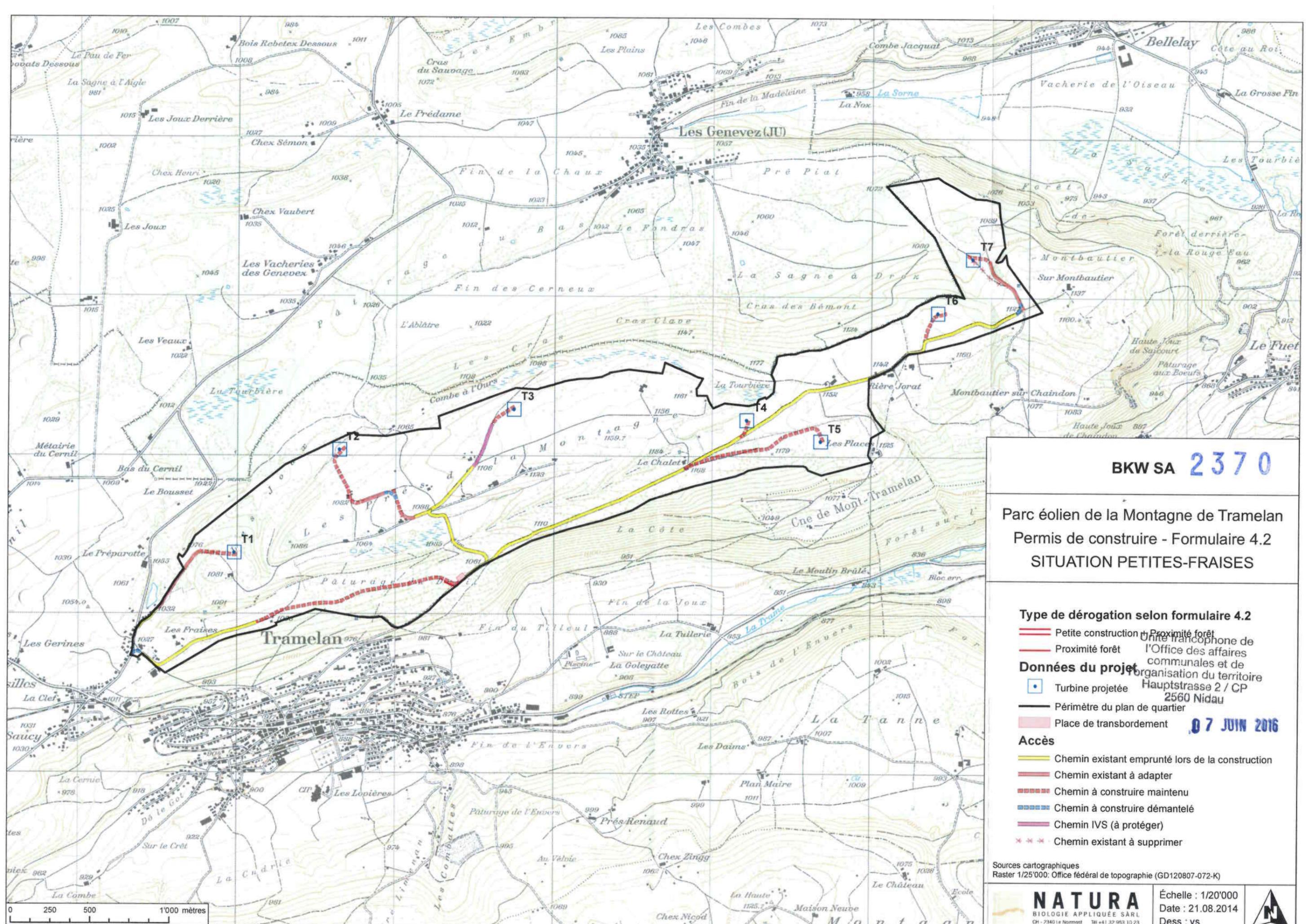
Pièces à joindre à la demande:

Plan de situation (2 exemplaires) à l'échelle 1:500, 1:1000 ou 1:2000

Pour le territoire mesuré, le plan doit avoir été établi par le géomètre; pour le territoire non mesuré, une esquisse suffit.
Le plan de situation ou l'esquisse doivent contenir les données suivantes:

- Distance par rapport à toutes les parcelles forestières dont la limite est à l'intérieur de la distance légale de 30 m
- Emplacement du bâtiment, en rouge, avec les dimensions exactes
- Nom et adresse du propriétaire de la parcelle à bâtir
- Noms des propriétaires des parcelles forestières voisines
- Numéros de la parcelle à bâtir et des parcelles forestières concernées
- Echelle
- Direction du nord
- Signature du géomètre ou de l'auteur du plan et date
- Section de carte topographique à l'échelle 1:25 000 (uniquement pour les constructions en forêt)

2369



BKW SA 2370

Parc éolien de la Montagne de Tramelan
 Permis de construire - Formulaire 4.2
 SITUATION PETITES-FRAISES

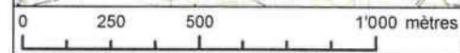
- Type de dérogation selon formulaire 4.2**
- Petite construction en proximité forêt
 - Proximité forêt
- Données du projet**
- Turbine projetée
 - Périmètre du plan de quartier
 - Place de transbordement
- Accès**
- Chemin existant emprunté lors de la construction
 - Chemin existant à adapter
 - Chemin à construire maintenu
 - Chemin à construire démantelé
 - Chemin IVS (à protéger)
 - Chemin existant à supprimer

07 JUN 2016

Sources cartographiques
 Raster 1/25'000: Office fédéral de topographie (GD120807-072-K)

NATURA
 BIOLOGIE APPLIQUÉE SARL
 CH - 7340 Le Noirmont Tél +41 31 952 10 23

Échelle : 1/20'000
 Date : 21.08.2014
 Dess : ys



5.0 Utilisation de terrain public

Commune n°:

Réception:

 En relation avec une demande de permis de construire Sans lien avec une demande de permis de construire

NPA / Commune: 2720 / Tramelan

Office n°:

Rue / Lieu-dit: Près de la Montagne, (Accès Parc)

N°:

Parcelle(s)/Droit de superficie n°(s): 3056/1087

Requérant/e (s'il n'y a pas de lien avec la demande de permis de construire)

Nom / Entreprise

Adresse / Localité:

2371

Téléphone

Courriel

Usage commun accru au sens de l'article 68 de la loi sur les routes (LR)

Utilisation de route / piste cyclable / chemin pour piétons

But:

 Installation du chantier Place de dépôt Place de stationnement Conduite aérienne (nouvelle) Conduite aérienne (réparation) Autres: transport spécial

Rue, désignation:

voir plans annexés

(Relever dans le plan de situation)

 Route cantonale Route communale

Situation

(sur /au-dessus de):

 Route: _____ m Piste cyclable: _____ m Chemin pour piétons: _____ m Banquette: _____ m Autres: _____ m

Dimensions:

 Longueur: _____ m Largeur: _____ m Superficie: _____ m²

Hauteur (au-dessus de):

 Route: _____ m Piste cyclable: _____ m Chemin pour piétons: _____ m

Délais:

Début au plus tôt le: avril 2015 (ou le début du chantier), 2ans

Durée: 720 jours

Entreprise prévue:

Adresse / Localité:

BKW Energie SA, Viktoriaplatz 2, 3025 Berne

Téléphone

Courriel

Remarques (p. ex. indications sur le matériel et les dimensions):

voir plans annexés et concept de chantier dans le RIE et le plan de quartier valant permis de construire

Conduites de service au sens de l'article 69 de la loi sur les routes (LR)

Travaux d'excavation (route / piste cyclable / chemin pour piétons)

Conduites souterraines:

Utilisation:

 Eau Canalisation (eau propre) Antenne collective Nouvelle conduite Electricité Téléphone Gaz Réparation d'une conduite existante Chauffage à distance Canalisation (eaux usées) Autres: _____

Rue, désignation:

voir plans annexés

(Relever dans le plan de situation)

 Route cantonale Route communale

Procédure:

 Fouilles en rigoles Avancement par forage/pousse-tube/jet à haute pression/minage:

Situation

(sous/au-dessous de):

 Route: _____ m Piste cyclable: _____ m Chemin pour piétons: _____ m Banquette: _____ m Autres: _____ m

Délais:

Début au plus tôt le: avril 2015 (ou le début du chantier), 2ans

Unité francophone de l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire Hautepierre 2 / CP 2560 Nidau 20 jours

Entreprise prévue:

Adresse / Localité:

BKW Energie AG Leitungsbau 3073 Ostermundigen / Arnold SA l'organisation du territoire Delémont

Téléphone

Courriel

Remarques (p. ex. indications sur le matériel et les dimensions):

voir plans annexés et concept de chantier dans le RIE et le plan de quartier valant permis de construire

Lieu et date: Tramelan, le 27 03 2015

Le requérant /La requérante:

Pièces à joindre à la demande:

Une copie du formulaire 1.0 (si relation avec une demande de permis de construire)

Deux plans de situation et des conduites de service à l'échelle de 1:500 ou 1:1000, avec le plan de fouille / utilisation du terrain, tracé de la conduite, surface de route requise.

BKW Energie AG/SA

Viktoriaplatz 2

3000 Berne 25

7 JUN 2016

5.1

Raccordement au réseau électrique

Commune n°:

Réception: _____

NPA / Commune: 2720 / Tramelan

Office n°:

Rue / Lieu-dit: Prés de la Montagne, (Accès Parc) N°:

Parcelle(s)/Droit de superficie n°(s): 3056/1087

Projet et exécution (pour autant que ces données soient connues)

Installateur-électricien (entreprise, adresse, personne de référence)

Téléphone _____

BKW Energie AG, Leitungsbau 3073 Ostermundigen / Arnold SA Delémont

Télécopie _____

Courriel _____

Utilisation et énergie / puissance nécessaire Appartements: Nombre _____ Pour les maisons locatives: nombre d'entrées d'immeuble _____Préparation d'eau chaude: 1 chauffe-eau par appartement Contenance du chauffe-eau par appartement _____ Chauffe-eau central Contenance du chauffe-eau _____ Autres systèmes de préparation d'eau chaude _____Chauffage des locaux: Pompe à chaleur Huile/gaz Autres _____ Artisanat / industrie: Puissance totale de raccordement (selon liste séparée) _____ kW

Eventuel raccord - disjoncteur de surtension _____ A

Raccordement

Conduite de branchement privée:

 Nouvelle pose Modifier/adapter Renforcer Conduite sous câble Conduite aérienne

2372

Sécurité de raccordement nécessaire _____ A

Mise à terre:

 Mise à terre sera installée Mise à terre existante Mise à terre de fondation (nouvelle) Conduite d'eau (existante) Bande de mise à terre Autre _____

Droits de passage pour conduite nécessaires:

 Oui (joindre copie) Non

Raccordement à l'antenne collective prévu:

 Oui Non

Date prévue pour le raccordement du courant de chantier: mai 2016

Dimensions de la fouille selon le plan de situation: longueur/largeur/profondeur _____ m

Conduites existantes dans un périmètre de 10 m autour de la fouille:

 Electricité: Eau Gaz Autres (TV, téléphone...)Installation de production d'énergie: Non Oui

Laquelle Raccordement électrique Parc éolien 6 x T

 Exploitation propre Couplée à un réseau public (selon communication)

Installation intérieure:

 A effectuer Modifier/adapterUnité réseau électrique
l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire
Hauptstrasse 2 / CP
2560 Nidau

Lieu et date: Tramelan, le 23.08.2014

07 JUN 2016

Le mandataire: J. G... Martin...

BKW Energie AG/SA
Viktoriaplatz 2
3000 Berne 25**Pièces à joindre à la demande:**

1 copie de formulaire 1.0 (si en relation avec une demande de permis de construire)

2 plans de situation à l'échelle 1 : 1000 ou 1 : 500

1 projection horizontale du rez-de-chaussée à l'échelle 1 : 100 ou 1 : 50 avec proposition de l'emplacement du coupe-circuit

1 plan d'aménagement des abords à l'échelle 1 : 200 ou 1 : 100

2373

Canton de Berne

Commune de TRAMELAN

Parc éolien de la

Montagne de Tramelan

"Prés de la Montagne - Montbautier"

PQ "Parc éolien de la Montagne de Tramelan"
Demande de Permis de Construire

"Petites Fraises"

Plan de situation 1:1'000



Gleizes



N° plan		2694-Tr-198		Formats : 45 x 210 cm	
Date	Réf.	Projet	Dessin	Contrôle	
04.07.2012	-	YR / MBa	CH		
16.05.2014	-	YR / MBa	CH / JH		
30.06.2014	ExP	YR / MBa	CH / DL		
21.08.2014	DP	YR / MBa	JH		

Maître d'ouvrage :
(BKW Energie SA)

J. Galley

BKW Energie AG/SA
Viktoriaplatz 2
3000 Berne 25

Martin ?

Propriétaire des parcelles n° 3056 et 1087 :
(Commune de Tramelan)



AU NOM DU CONSEIL MUNICIPAL
LA PRÉSIDENTE

LE CHANCELIER

J. Bregman

[Signature]

Auteur du projet :
(ATB SA - Tramelan)

ATB SA
Ingénieurs-conseils SIA USIC
Case postale 25
2720 TRAMELAN
Tel. 032 487 59 77 Fax 032 487 67 65
e-mail tramelan@atb.ch

Unité francophone de
l'Office des affaires
communales et de
l'organisation du territoire
Hauptstrasse 2 / CP
2560 Nidau

07 JUN 2016

Légende :

Existant

- Limite parcellaire
- Bâtiment
- Chemin en enrobé
- Forêt constatée selon DvF
- Forêt à titre indicatif
- Arbre
- Ligne électrique aérienne

Projet

- Chemin d'accès
- Dépôt de sol décapé (terre végétale) (emprise temporaire)
- Dépôt de sol décapé (sous-couche) (emprise temporaire)
- Alimentation des éoliennes (enterrée)
- Place de transbordement en chaille Décapage du sol et remise en état (emprise temporaire)

No	Parcelle	Propriétaire	Surface m²			
			Superficie du bien-fonds	Emprise temporaire	Emprise définitive complémentaire	Emprise totale
5	3056	Municipalité de Tramelan	128'331	1'360	1'020	2'380
6	1087	Municipalité de Tramelan	509'926	5'340	2'880	8'220
Total			638'257	6'700	3'900	10'600

Toutes les surfaces sont approximatives.
Les surfaces définitives seront déterminées
après la réalisation des travaux

Canton de Berne
Commune de TRAMELAN

Parc éolien de la
Montagne de Tramelan
 "Près de la Montagne - Montbautier"

PQ "Parc éolien de la Montagne de Tramelan"
Demande de Permis de Construire
 "Petites Fraises"
 Plan de situation 1:1'000



Glèbes

BKW
ATB SA
NATURA

N° plan **2694-TT-198** Formats : 45 x 210 cm

Date	Ref.	Projet	Dessin	Contrôle
04.07.2012	-	VR / Mbs	CH	
16.05.2014	-	VR / Mbs	CH / JH	
30.06.2014	-	EuP	VR / Mbs	CH / DL
21.08.2014	DP	VR / Mbs	JH	

Maître d'ouvrage :
 (BKW Energie SA)

Propriétaire des parcelles n° 3056 et 1087 :
 (Commune de Tramelan)

Auteur du projet :
 (ATB SA - Tramelan)

Légende :

Existant :

- Limite parcellaire
- Bâtiment
- Chemin en enrobé
- Forêt constatée selon DivF
- Forêt à titre indicatif
- Arbre
- Ligne électrique aérienne

Projet :

- Chemin d'accès
- Dépot de sol découpé (terre végétale) (emprise temporaire)
- Dépot de sol découpé (sous-couche) (emprise temporaire)
- Alimentation des systèmes (enterrée)
- Place de transbordement en chaille
- Décapage du sol et remise en état (emprise temporaire)

No	Parcelle	Propriétaire	Surface m²		
			Superficie du bien-fonds	Emprise temporaire	Emprise définitive complémentaire
5	3056	Municipalité de Tramelan	128331	1360	1320
6	1087	Municipalité de Tramelan	509326	5340	2380
Total			638257	6700	3300

Emprise totale: 10700

Toutes les surfaces sont approximatives.
 Les surfaces définitives seront déterminées après la réalisation des travaux.



Parcelle n°3056	m²
Propriétaire: Municipalité de Tramelan	
Hôtel de Ville - 2720 Tramelan	
Emprise temporaire	1360 m²
Emprise définitive complémentaire	1320 m²

Parcelle n°1087	m²
Propriétaire: Municipalité de Tramelan	
Hôtel de Ville - 2720 Tramelan	
Emprise temporaire	5340 m²
Emprise définitive complémentaire	2380 m²